

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

La dépopulation des campagnes

Journal de la société statistique de Paris, tome 21 (1880), p. 233-237

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__233_0

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES.

Ceux de nos lecteurs qui veulent bien prêter quelque attention à nos études statistiques n'auront peut-être pas oublié l'article que nous avons publié dans le numéro de juillet, sous le titre : *la Population rurale en France*.

Nous nous contenterons de rappeler que notre but principal, en nous livrant à ce travail, a été de montrer la répartition de nos populations rurales sur le sol et de déterminer, ce qu'on n'avait pu faire jusqu'à présent, la *population spécifique des campagnes*.

Cette population spécifique est, en moyenne, comme nous l'avons dit, de 50 habitants par kilomètre carré, lorsque celle des agglomérations urbaines s'élève à 386, et celle de la France entière à 70.

Enfin, en ce qui concerne la population spécifique rurale, nous avons montré qu'en laissant pour un instant de côté les départements de la Seine, du Nord et du Rhône, où la présence de grands centres amène forcément une grande agglomération rurale aux environs, la densité rurale la plus élevée appartient aux départements qui avoisinent la Manche, tandis que la population rurale est extrêmement clairsemée sur les bords de la Méditerranée.

Ce n'est qu'en passant que nous avons dit un mot de l'absorption successive des populations rurales par les centres urbains, et nous nous sommes borné à faire ressortir ce fait que, il y a trente ans, la population rurale formait les trois quarts de la population totale de la France, lorsqu'aujourd'hui elle n'en forme plus que les

deux tiers. En d'autres termes, dans cet intervalle de trente ans, le rapport de la population rurale à la population totale est descendu de 75 à 67 p. 100.

Dans le présent article, nous nous proposons plus spécialement d'étudier dans quelle mesure la population des campagnes diminue au profit des villes, et de montrer quelles sont les régions de la France où ce phénomène s'accuse avec le plus d'intensité. Nous resterons d'ailleurs dans le domaine de la statistique, laissant aux économistes le soin de rechercher les causes générales ou particulières des déplacements que nous aurons à signaler.

Embrassons d'abord le problème dans toute sa généralité.

A cet égard, on se trouve en présence d'une première difficulté, résultant des modifications qui se sont produites dans le territoire et la population de la France, par l'annexion de la Savoie et du comté de Nice d'une part, et de l'autre, par la perte de la plus grande partie de l'Alsace-Lorraine. Ne pouvant suivre les faits dans ce temps avec toute la régularité désirable, nous choisirons deux périodes pendant lesquelles les causes dont nous venons de parler n'ont pas agi, savoir :

1° La période 1861-1866 ;

2° La période 1872-1876 ;

lesquelles se trouvent chacune précédées et suivies d'un recensement.

Il est clair tout d'abord que l'accroissement brut qui résulte de la comparaison de deux dénombrements successifs est la résultante, en premier lieu, de l'accroissement naturel qui provient de l'excédant des naissances sur les décès dans l'intervalle des dénombrements, et secondement des déplacements de population qui ont pu se faire, soit à l'avantage, soit au détriment du pays, par l'excédant des entrées ou des sorties.

La quotité de ces déplacements se mesure évidemment par la différence positive ou négative qu'on obtient en comparant l'accroissement fourni par les recensements avec le mouvement naturel de la population résultant de l'excédant réciproque des naissances sur les décès.

Appliquons cette règle à la période 1861-1866 et montrons en quoi se sont trouvées affectées les populations que nous avons à comparer, c'est-à-dire celle des villes et celle des campagnes.

1^{re} période (1861-1866), 5 ans.

	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	POPULATION totale.
1° Résultats du dénombrement : 1861	10,789,766	26,596,547	37,386,313
2° Résultats du dénombrement : 1866.	11,595,348	26,471,716	38,067,064
Accroissement absolu	+ 805,582	— 124,831	+ 680,751
Accroissement résultant de l'excédant des nais- sances sur les décès	+ 140,063	+ 575,900	+ 715,963
Immigration dans les villes	665,519	»	»
Émigration des campagnes.	»	700,731	35,212

Si ces deux populations s'étaient accrues dans des espaces fermés, sans passage d'une catégorie à l'autre, il résulterait des chiffres qui précèdent que la population urbaine aurait dû s'élever en 1866 à 10,929,829 habitants, et la population rurale à 27,172,447.

Or, le recensement officiel ayant constaté pour la première un effectif de 11,595,348 habitants, c'est-à-dire 805,582 de plus qu'en 1861, tandis que la popu-

lation rurale n'en a fourni que 26,471,716, en diminution de 124,831 sur le dénombrement précédent, il se trouve que la population des villes s'est accrue, par suite du déplacement des populations voisines, de 665,519, tandis que les campagnes ont perdu, dans le même intervalle, 700,731 individus, dont 665,519 au bénéfice des villes et 35,212 au bénéfice de l'étranger.

Ainsi, pendant cette période, que l'on se plaît à considérer comme une des plus florissantes du régime précédent pour le mouvement des affaires et l'extension des travaux publics et privés, on a vu chaque année 133,104 individus en moyenne quitter la campagne pour la ville, afin d'y chercher sans doute une vie plus aisée, un salaire plus rémunérateur.

Passons à la seconde période, elle nous occupera plus longtemps :

2^e période (1872-1876), 4 ans et 1/2.

	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	POPULATION totale.
Résultats du dénombrement : 1872	11,234,899	24,868,022	36,102,921
Résultats du dénombrement : 1876	11,971,454	24,934,334	36,905,788
Accroissement absolu	736,555	66,312	802,867
Population calculée sur les mouvements de l'état civil : 1872.	11,234,899	24,868,022	36,102,921
Population calculée sur les mouvements de l'état civil : 1876.	11,352,566	25,351,642	36,704,208
	117,667	483,620	601,287
Immigration urbaine	618,888	»	201,580
Émigration des campagnes.	»	417,308	»

Dans cette période, l'émigration des campagnes a été sensiblement moindre que dans la période précédente; les villes ont continué à s'accroître dans une proportion au moins aussi considérable qu'alors, mais cette fois, par une double cause, le déplacement de la population des campagnes et l'immigration étrangère, immigration en partie réelle et due, pour la plus forte part, aux Alsaciens-Lorrains, et en partie fictive, car il y a lieu de croire que le dénombrement de 1872, effectué presque immédiatement après les grandes commotions de 1870-1871, a dû offrir de nombreux déficits, qui se sont trouvés comblés lorsque la tranquillité est revenue.

Il ne faudrait pas croire, à la vue des chiffres que nous avons posés, que les villes de tous les départements se soient accrues par suite de l'immigration rurale, ou que l'émigration ait été générale dans les campagnes. En fait, il y a eu immigration et émigration des deux côtés, quoique dans une mesure bien différente.

Cela résulte de la décomposition des résultats généraux qui viennent d'être donnés :

POPULATION URBAINE. Excédant		POPULATION RURALE. Excédant	
de l'immigration.	de l'émigration.	de l'immigration.	de l'émigration.
672,980	54,092	45,441	462,749
Excédant d'immigration.		Excédant d'émigration.	
618,888		417,308	

Ainsi, pendant que 45,441 habitants des villes, sur 54,092 qui les ont quittées, ont contribué à augmenter la population des campagnes, 462,749 habitants des campagnes sont venus accroître les agglomérations urbaines, et ce dernier déplacement est, on le voit, plus de dix fois supérieur au précédent.

Nous pourrions nous arrêter là ; mais peut-être n'est-il pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les départements où les déplacements de population que nous venons d'indiquer dans leur ensemble se produisent avec le plus d'énergie.

Mais, avant d'aller plus loin, nous avons à présenter une observation qui est de nature à modifier en partie les résultats ci-dessus. Elle est relative à l'armée, qui, dans l'intervalle des deux dénombrements, a subi des mouvements en sens divers plus ou moins considérables.

En 1872, époque à laquelle une partie de notre territoire était encore occupée par les armées allemandes, la plupart de nos villes du nord-est se trouvaient sans garnison française ; d'un autre côté, une véritable armée, formée en partie des éléments fournis par les garnisons des départements occupés ou non par l'ennemi, stationnait dans les départements de Seine et de Seine-et-Oise. Lorsque la situation est redevenue normale, les déplacements des garnisons, dont l'effectif total a augmenté de 1872 à 1876, de 10,365 hommes, ont contribué à accroître ou à diminuer la population urbaine de certains départements. De là la nécessité, si l'on veut apprécier les mouvements alternatifs de notre population, d'éliminer l'élément militaire. Les tableaux du recensement publiés par le ministre de l'agriculture et du commerce nous permettent de faire cette défalcation, seule cause des différences que les chiffres que nous avons à produire offrent avec les précédents.

Déduction faite des déplacements de l'armée, l'excédant de l'immigration étrangère se trouve être de 191,215, nombre qui est la résultante de deux mouvements opposés :

Excédant de l'immigration dans les villes, 608,523 ;

Excédant de l'émigration dans les campagnes, 417,308.

Et ces nombres eux-mêmes se décomposent ainsi :

POPULATION URBAINE. Excédant		POPULATION RURALE. Excédant	
de l'immigration.	de l'émigration.	de l'immigration.	de l'émigration.
658,869	50,346	45,441	462,749
608,523		417,308	

Rien n'est changé aux faits relatifs à la population rurale : c'est qu'en effet nous n'avons fait porter que sur les communes urbaines l'effet des changements de garnison.

L'immigration urbaine a porté sur soixante-douze départements. Nous ne citerons que ceux où l'excédant de l'immigration a dépassé 20,000 habitants.

Seine.	163,468
Seine-et-Oise	30,782
Loire.	29,491
Gironde.	26,595
Pas-de-Calais	25,781
Rhône	22,253
Meurthe-et-Moselle	20,106
	<hr/> 318,476

On voit que ces sept départements ont absorbé à eux seuls près de la moitié de l'immigration totale. La Seine, pour sa part, en a gagné le quart.

Quinze départements ont vu, par extraordinaire, leur population urbaine décroître. Nous citerons, parmi ces derniers, Vaucluse, la Charente-Inférieure, le

Gers, Saône-et-Loire, les Côtes-du-Nord et l'Euve. La perte de ces six départements est de 37,610, ce qui équivaut aux trois quarts de la perte totale, et, à part les Côtes-du-Nord et le Vaucluse, où la perte a été sèche pour le département, cette perte a été compensée ou à peu près, pour les quatre autres, par une augmentation correspondante de la population de leurs communes rurales.

Quant à l'émigration rurale, les tableaux officiels montrent qu'elle s'est répartie d'une manière assez uniforme dans les soixante-douze départements où elle a eu lieu. — Toutefois, il y en a quelques-uns où cette diminution est plus caractérisée. — Ce sont ceux du Pas-de-Calais, de la Loire-Inférieure, de la Seine-Inférieure, du Nord, de la Somme, des Ardennes et de l'Aisne. La diminution qui en résulte pour la population des communes rurales de ces départements est de 123,263, mais elle est compensée par une augmentation à peu près équivalente (106,157) des villes qu'ils renferment, et qui sont, pour la plupart, de grands centres industriels.

T. LOUA.
